Intervention de F. Delcombre
au conseil municipal du 16 décembre 2010

POINT 0 BIS. DEBAT PUBLIC SUR LE RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU GRAND PARIS. — Lors du débat sur ce sujet au conseil général le 26 novembre, j'ai entendu les élus du groupe UVO dont vous faites partie se plaindre du manque de travail préparatoire en commission avant de voter une motion en séance plénière. J'ai entendu les mêmes se plaindre du manque de concertation lors du débat public à Sannois le 7 décembre. Mais aujourd'hui je suis obligé de constater que le maire de Soisy-sous-Montmorency ne fait pas mieux en matière de concertation puisque nous n'avons pu avoir aucun débat en commission sur ce sujet d'importance.

C'est d'autant plus dommage car il y avait là une occasion de sortir du débat politicien pour avoir un vrai débat politique et trouver, dans la recherche des meilleures solutions pour améliorer les transports de nos concitoyens, des points de convergence, chacun étant en mesure d'apporter son éclairage point par point :

● Nous sommes bien évidemment d'accord sur la nécessité d'une interconnexion entre notre ligne H du Transilien et la nouvelle ligne de la Société du Grand Paris, mais il faudrait peut-être étudier de plus près sa faisabilité à Stade de France plutôt qu'à Pleyel.

● De même, la demande de passage de la nouvelle ligne par le triangle de Gonesse mériterait un débat plus approfondi sur l'avenir de cet espace : c'est une zone non constructible et, à l'heure où les chances d'implantation de Roland-Garros s'amenuisent, on peut penser qu'il serait plus judicieux de conserver là un espace agricole de proximité alors que ceux-ci font cruellement défaut en Ile-de-France.

● Pour la variante passant par le port de Gennevilliers, il me semble que cela aurait un sens s'il s'agissait de développer l'intermodalité pour le fret mais, comme il ne semble pas que cela soit le cas, j'avoue que je n'ai pas d'opinion à ce stade de la discussion.

● D'accord pour l'interconnexion avec la ligne C du RER, plus réservé sur la nécessité de prolonger la ligne 14 jusqu'à Orly, alors que nous devons imaginer l'avenir avec une réduction du trafic aérien.

● La priorité des priorités est effectivement l'achèvement de la tangentielle Nord, d'autant que les travaux sont relativement légers par rapport à la création de lignes totalement nouvelles, et sans négliger la tangentielle Ouest.

● Si nous sommes d'accord sur l'intérêt d'une liaison Bezons-Villepinte, il n'est cependant pas très heureux de se servir de cela pour essayer de faire accepter l'avenue du Parisis, qui reste une autoroute urbaine proscrite par le Grenelle de l'environnement. La formulation retenue laisse toutefois la possibilité d'étudier de multiples variantes, ce que nous ne nous priverons pas de faire quand le moment sera venu.

● Enfin, bien sûr, nous soutenons la prolongation du T2 vers Cormeilles, de même que celle du T8, mais en privilégiant un passage sur les emprises de la D928 depuis Villataneuse en allant vers Taverny.

Sur tous ces points il y a donc des différences d'appréciation entre nous, mais aucune contradiction fondamentale, des débats plus approfondis permettraient sans aucun doute que se dégagent des consensus. C'est pourquoi nous n'aurions pas de souci à voter positivement sur ces points, une motion votée à l'unanimité ayant toujours plus de force qu'une motion votée simplement à la majorité. Mais la première phrase, qui « émet un avis favorable à la réalisation du réseau de transport public du Grand Paris » nous empêche de voter ce texte en l'état.

En effet, nous récusons complètement la logique de faire de Paris une ville monde pour que la France tienne sa place dans le développement du capitalisme international de plus en plus purement financier, ce n'est pas notre projet, notre projet est d'améliorer les conditions de transport des Franciliens, et les lignes projetées par la Société du Grand Paris y répondent très peu. Dans une période d'argent public rare, il est important que les sommes empruntées et amorties sur de longues périodes soient investies dans des projets vraiment utiles aux habitants et non pas à des hommes d'affaires internationaux pressés, d'autant que ces nouvelles lignes peu rentables vont générer un déficit d'exploitation encore alourdi quand la Société du Grand Paris remettra la gestion de ces infrastructures au STIF.

En revanche, si cette première phrase était remplacée par une du genre « le conseil municipal prend acte du projet de réalisation du réseau de transport public du Grand Paris », il n'y aurait plus d'obstacle à ce nous votions pour cette motion.